Dayioğlu®

HUKUK BÜROSU • LAW FIRM • CABINET D'AVOCATS

DAYIOĞLU CABINET D'AVOCATS
CENTRE INTERNATIONAL DE MARC

"Votre Affaire. Notre Cause."

www.dayioglulawfirm.com

2023

Table des Matières

	Page no
HERITAGE DAYIOĞLU	3
Notre Histoire	3
Notre Vocation	3
Nos Valeurs	3
DAYIOĞLU AİLESİ	**4-10**
Nos Associes	4-6
Notre Equipe	7-10
EXPERTISE	**11-25**
Contentieux & Conseil Juridique	**11-21**
Droit Aérien	11
Droit de la Construction	12
Droit des Ressources Naturelles de l'Energie & de l'Environnement	12
Droit Bancaire & Financier	12
Droit des Sociétés	13
Droit de la Concurrence	13
Droit de la Propriété Intellectuelle	14
Droit du Commerce	14
Droit des Contrats	15
Opérations Internationales	16
Protection des Données Personnelles	16
Droit de Tourisme	16
Droit Administratif	17
Droit Fiscal	17
Droit Municipal	18
Affaires des Lois Spéciales	18
Droit Immobilier	18
Droit de la Succession	19
Droit de la Famille	19
Droit du Travail	20
Droit de la Consommation	20
Droit Pénal	21
Droit de l'Exécution Forcée et de la Faillite	21

Médiation 21-22
Affaires Domestiques 21
Affaires Internationales 22

Arbitrage 22-23
Affaires Domestiques 22
Affaires Internationales 22

INTERNATIONAL 24-27
France: Notre Bureau à Paris 24
Nos Cabinets Co-Associes 25
Afrique 25
Amerique 26
Asie 26
Europe 27

CENTRE INTERNATIONAL DE MARC 28-29
Médiation Dayıoğlu 28
Arbitrage Dayıoğlu 28
Notre Panel International de MARC 29

CONTACT 30

HERITAGE DAYIOĞLU

Notre Histoire

Il s'agit d'une tradition familiale de la famille Dayıoğlu depuis des générations, avec plus de 100 ans d'expérience, mise à disposition de ses clients turcs et étrangers, en Turquie et dans les autres pays.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats se trouvant dans son immeuble de 7 étages d'une superficie totale de 1.700 mètres carrés, à Sisli (Istanbul), depuis le temps de l'Empire Ottoman, prend le pouls du droit comtemporain de chaque époque.

Ses 5 associés, Maître Ahmet Cevdet Dayıoğlu, Maître Oya Dayıoğlu, Maître Cemal Sedat Dayıoğlu, Maître Murat C. Dayıoğlu et Maître Ece Dayıoğlu tous sont les membres de la famille Dayıoğlu, représentent 5 générations distinctes et 7 visions distincts, ensemble... À travers de Maître Cemal Sedat Dayıoğlu, Maître Oya Dayıoğlu et Maître Ece Dayıoğlu Dayıoğlu Cabinet d'Avocats fournit des services juridiques en Turquie et en Europe avec ses avocats expérimentés et qualifiés.

Notre Vocation

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC, à travers Dayıoğlu difference, fournit des services sur mesure à ses clients ou à des parties en matière juridique en tant que plaideur et conseil juridique, en médiation en tant que conseil de partie ou en tant que médiateur, en arbitrage en tant que conseil de partie ou arbitre.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC, en plus de ses services de contentieux et de conseil juridique aux entreprises et aux particuliers, il a été impliqué dans des affaires basées sur des projets, des opérations internationales, des transactions et des contrats.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC, en collaboration avec ses cabinets co-partenaires du monde entier, en matière internationale et sur la sphère internationale, trouve des solutions rapides et efficaces et rend des services clés en main.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC donne un exemple exquis en Turquie, entre autres grâce à sa pratique de MARC et présente les modes alternatifs de résolution des conflits à ses clients et aux parties via son panel de MARC composé d'experts internationaux de MARC.

Nos Valeurs

En tant que Dayıoğlu cabinet d'Avocats et Centre International de MARC, nous développons des solutions juridiques efficaces et spécifiques à chaque cas pour nos clients et les personnes que nous servons, dans le cadre de la confidentialité, de l'éthique professionnelle et des règles de conflit d'intérêts.

Tout en faisant notre travail, nous offrons à nos clients et aux personnes que nous servons la possibilité de communiquer directement avec notre équipe et de fournir des commentaires rapides concernant leurs problèmes juridiques.

Notre engagement dans cette voie se manifeste dans notre travail de principe conforme à nos valeurs, dans les solutions que nous apportons aux problèmes juridiques de nos clients et des personnes que nous servons, avec le principe de la solution la plus appropriée selon la situation.

FAMILLE DAYIOĞLU

Nos Associes

Maître Cemal Sedat DAYIOĞLU
Managing Partner – Avocat Senior

Maître Cemal Sedat DAYIOĞLU est né en 1959 à Istanbul.

Après avoir terminé ses études à l'Ecole Primaire de Macka et au Lycée Privé Sisli Terakki de Fondation Terakki, Maître Cemal Sedat DAYIOĞLU a poursuivi une partie de ses études en France. À la Faculté des Lettres de Besançon, il a fait ses études de philologie française, avant d'étudier le droit à la Faculté de Droit dans l'Université de Strasbourg. Par suite, il a complété ses études de licence en droit à la Faculté de Droit dans l'Université d'Istanbul où il a obtenu son diplôme en 1985.

Inscrit au Barreau d'Istanbul sous le numéro d'affiliation 14288, Maître Cemal Sedat DAYIOĞLU exerce son métier dans DAYIOĞLU CABINET D'AVOCATS & CENTRE INTERNATIONAL DE MARC dont il est managing partner, depuis 1986.

Il donne des conseils juridiques en français et en anglais.

En 2017, ayant obtenu son Certificat d'Aptitude à la Profession de Médiateur en droit du travail, Maître Cemal Sedat DAYIOĞLU est devenu médiateur inscrit à la Liste des Médiateurs du Departement de Médiation du Ministère de la Justice en Turquie sous le numéro d'affiliaiton 4120. Dans la même année il a fondé un Centre de Médiation. En tant que Médiateur Certifié son exercice consiste à résoudre les conflits par médiation en droit du travail et en droit général d'une manière effective et rapide.

À côté de sa vie professionnel, Maître Cemal Sedat DAYIOĞLU est aussi actif dans sa vie sociale que professionnelle. Il est le fondateur et le vice-president de la Fondation Gulten Dayıoğlu Litérature Enfant et Jeune Adulte. Il est à la fois fondateur et membre de plusieurs associations et fondations telles qu'Association Toothfriendly, Lions Aksaray, Association pour le Développement des Services et la Solidarité de la Police de Sisli, Club de Sport de Yesilyurt, Fondation de Solidarité de Galatasaray, Association des Diplômés de Sisli Terakki, Association des Diplômés de l'Université d'Istanbul et Club des Voyageurs en Turquie. Pour deux ans, il était membre du Conseil d'Administration du Club de Sports de Sariyer. En plus, depuis 1999, Maître Cemal Sedat DAYIOĞLU est membre de Club de Sports de Galatasaray. Pendant les élections présidentielles de 2018, il a été nominé comme candidat au poste de membre titulaire du Conseil d'Administration dans l'équipe d'Ali Fatinoglu Candidat Président. En 2021, il a été nominé comme candidat au poste de membre titulaire du Conseil d'Administration dans l'équipe d'Ibrahim Ozdemir Candidat Président.

Parmi ses loisirs, il y a, les sports moteurs, la plongée sous-marine, la planche à voile, le yachting et le ski alpin. Maître Cemal Sedat DAYIOĞLU a remporté le premier prix dans la Compétition de Ski Alpin d'Erzurum Dedeman de 1995, le premier et le deuxième prix dans le Championnat de France Universitaire de Slalom Géant de 1976 et 1977, neuvième prix dans le Championnat Mondial de Voile de Bodrum de 1987.

Maître Oya DAYIOĞLU
Associée – Avocat Senior

Maître Oya DAYIOĞLU est née en 1960 à Bolu, Gerede.

Après avoir terminé ses études primaires à Istanbul et ses études au Lycée Saint Benoît, Maître Oya DAYIOĞLU a fait ses études de licence en droit à la Faculté de Droit dans l'Université d'Istanbul où elle a obtenu son diplôme en 1984.

Inscrite au Barreau d'Istanbul sous le numéro d'affiliation 14097, Maître Oya DAYIOĞLU, exerce son métier d'avocat dans DAYIOĞLU CABINET D'AVOCATS & CENTRE INTERNATIONAL DE MARC en tant qu'associée, depuis 1985.

Elle parle français et anglais.

Maître Ece DAYIOĞLU,
FCIArb, FSIArb, IMI Qualified Mediator, SIMI Mediator
Associée – Avocat à la Cour

Née en 1991 à Istanbul, Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb a terminé ses études primaires à l'Ecole Primaire Privée de Nisantasi Isik de la Fondation Fevziye Mektepleri et ses études au Lycée Notre Dame de Sion.

Après avoir terminé ses études de licence en droit à la Faculté de Droit dans l'Université de Galatasaray, Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb a obtenu son diplôme en 2014. Elle a fait son stage obligatoire dans DAYIOĞLU CABINET D'AVOCATS & CENTRE INTERNATIONAL DE MARC.

Dans la meme année, Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb a commencé à faire ses études de LLM en Business Law dans l'Université d'Istanbul Bilgi jusqu'à ce qu'elle a suspendu son LLM pour poursuivre ses études supérieures à Paris.

En 2016, Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb a fait son LLM en Résolution des Conflit Internationaux et Droit Economique dans l'Université Queen Mary, pendant lequel elle a rédigé sa mémoire sur l'exécution des sentences arbitrales rendues dans le cadre d'un arbitrage d'investissement concernant l'Etat partie. Elle a obtenu son diplôme en 2017.

En 2017, Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb a fait son Master II en Arbitrage et Droit du Commerce International dans l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Elle a obtenu son diplôme en 2017. Suivant ses études de Master II, elle a fait son stage d'arbitrage au Cour International d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale – CCI.

Pendant son stage à la CCI, en travaillant avec l'équipe d'arbitrage de la région MENA – le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et, Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb a assisté dans l'administration des affaires d'arbitrage et elle a accompli des tâches diversifiées concernant de différent affaires d'arbitrage de la région comme la nomination des arbitres et l'examen préalable des projets des sentences arbitrales. À travers de la base des données de la CCI, elle a fait une recherche en profondeur sur les motifs de la récusation et du remplacement des arbitres ainsi que les décisions de la Cour.

Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb a participé aux Cours de Certification de CIArb sur l'introduction à l'arbitrage international, aux Cours d'été de la CCI sur l'arbitrage commercial international et aux Cours de la CCI sur le règlement des différends en ligne.

Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb est traductrice assermentée en anglais et en français et elle a participé à une audience d'arbitrage de la CCI portant sur l'audition des témoins.

Inscrite au Barreau d'Istanbul sous le numéro d'affiliation 52543 depuis décembre 2015, Maître Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb s'est inscrite au Barreau de Paris en novembre 2017. Désormais, elle donne les services de conseil et de représentation juridique en Turquie et en France.

Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb exerce son métier d'avocat dans DAYIOĞLU CABINET D'AVOCATS & CENTRE INTERNATIONAL DE MARC, depuis 2018.

Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb a termine ses études suspendues de LLM à l'Université d'Istanbul Bilgi en 2022.

Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb c'est arbitre accréditée par Chartered Insititute of Arbitrators – CIArb (Royaume-Uni) et Singapore Institute of Arbitrators – SIArb (Singapore) à l'échelle Fellow. Parmi les autres institutions arbitrales, elle est accréditée par SHAC (Chine), RAC (Russie), ISTA (Turquie) et BIAMC (Indonésie).

Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb c'est médiatrice accréditée par IMI (Pays-Bas), SIMI (Singapore), BIAMC (Indonésie) et Ministère de Justice (Turquie).

Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb, c'est Secrétaire Générale Adjointe d'Energy Disputes Arbitration Center –EDAC. EDAC, le centre d'arbitrage des différends énergétiques basé en Turquie, est la première et la seule institution d'arbitrage sectorielle dans les différends énergétiques avec ses propres règles. Elle est membre du Comité d'Organisation d'Istanbul Arbitration Week – ISTAW, la première et la seule semaine d'arbitrage en Turquie.

Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb est membre de Chartered Insititute of Arbitrators (CIArb), Singapore Institute of Arbitrators (SIArb), Barreau de Paris, Barreau d'Istanbul, Club de Sports de Galatasaray, Association des Diplômés de l'Université de Galatasaray, Association des Diplômés de Lycée Notre Dame de Sion, Queen Mary Alumni Network, Diplômés de la Sorbonne, Union des Anciens Elèves des Ecoles Françaises de Turquie, Chambre de Commerce Français-Turque en Turquie, ArbitralWomen, ICC YAF, ICC YAF, Young ISTAC, CCBE, IBA, ELSA, Young ICCA and Young ArbitralWomen Practitioners.

Depuis 2016, Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb est la Conseillère du Conseil d'Administration de la Fondation de la Littérature d'Enfance et de Jeunesse de Gulten Dayıoğlu. Depuis 2021, elle fonctionne dans l'administration élue de l'Association des Diplômés de l'Université de Galatasaray et à Queen Mary University of London CCLS Turkey Chapter Commitee.

Notre Equipe

Maître Cemal Sedat Dayıoğlu
Managing Partner – Avocat Senior

Naissance	:	1959 – Istanbul
Diplôme de Droit	:	Université de Strasbourg Faculté de Droit 1985 – Université d'Istanbul Faculté de Droit
Education	:	Université Franche-Comté Faculté des Lettre Département des littératures de langue française
Notre Equipe	:	Depuis 1986

Maître Oya Dayıoğlu
Associée – Avocat Senior

Naissance	:	1960 - Istanbul
Diplôme de Droit	:	1984 – Université d'Istanbul Faculté de Droit
Notre Equipe	:	Depuis 1985

Maître Ece Dayıoğlu,
FCIArb, FSIArb, IMI Qualified Mediator, SIMI Mediator
Associée – Avocat à la Cour

Naissance	:	1991 - Istanbul
Diplôme de Droit	:	2014 – Université de Galatasaray Faculté de Droit
Notre Equipe	:	Depuis 2016
Etudes Supérieures	:	2017 – Université Paris I Panthéon-Sorbonne – Master II 2018 – Université Queen Mary – LLM 2022 – Université d'Istanbul Bilgi – LLM

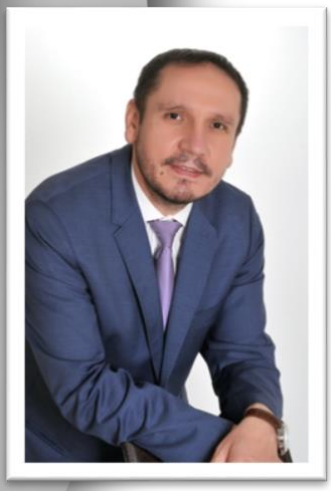

Maître Isa Akkurt
Avocat Senior

Naissance	:	1974 - Bafra, Samsun
Diplôme de Droit	:	1995 – Université d'Istanbul Faculté de Droit
Notre Equipe	:	Depuis 1999
Etudes Supérieures	:	Université de Marmara Institut de Recherche des Pays du Moyen-Orient et des Pays Islamics - LLM

Maître Hande Sönmez
Avocat Senior

Naissance	:	1985 - Istanbul
Diplôme de Droit	:	2008 – Université de Marmara Faculté de Droit
Notre Equipe	:	Depuis 2014
Etudes Supérieures	:	Université d'Istanbul Bilgi Institut de Science Sociale Institute - LLM en Droit de l'Homme

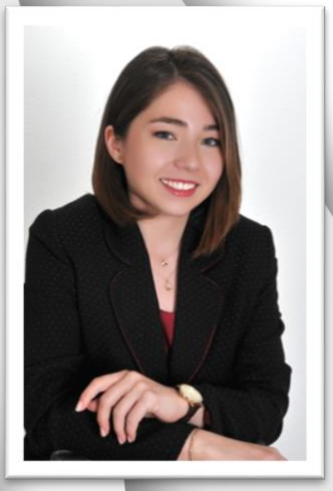

Maître Yeliz Yalnızca
Avocat

Naissance	:	1996 – Istanbul
Diplôme de Droit	:	2019 - Université d'Istanbul Faculté de Droit
Notre Equipe	:	Depuis 2021

Maître Emre Gül
Avocat

Naissance	:	1991 – Istanbul
Diplôme de Droit	:	2021 – Université de Dix-Neuf Mai Faculté de Droit
Notre Equipe	:	Depuis 2022

Orhan Aslan
Spécialiste Logistique

Tuncay Gül
Spécialiste Sécurité

Zeynep Aslan
Catering du Catering

EXPERTISE

Contentieux & Conseil Juridique

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit Aérien**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les compagnies aériennes, qui comptent parmi les principaux représentants du secteur de l'aviation, les institutions financières et les organisations et les entreprises qui fournissent des biens et des services travaillant dans le secteur de l'aviation devant les tribunaux étatiques, les organisations internationales et les procédures d'arbitrage.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe à la résolution des litiges selon la loi turque sur l'aviation civile n° 2920, la Convention relative aux Garanties Internationales portant sur des Matériels d'Equipements Mobiles (Convention du Cap), le Protocole portant sur les Questions Spécifiques aux Matériels d'Equipement Aéronautiques à la Convention relative aux Garanties Internationales portant sur des Matériels d'Equipements Mobiles (Protocole du Cap) et autres dispositions nationales et internationales.

En ce sens, Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC, qui est l'un des principaux cabinets en Turquie, fournit des services de contentieux et de conseil juridique au niveau national et international portant sur les financements auprès d'institutions nationales et étrangères du secteur de l'aviation et les financements par emprunt garanti, l'obtention d'une licence d'exploitation d'aéronefs, les procédures d'enregistrement auprès de la Direction Générale de l'Aviation Civile, les garanties en location simple, la négociation d'avions, la saisie et la libération des privilèges, et la résolution des différends avec les passagers et les employés de l'industrie aéronautique, y compris le personnel de cabine.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit de la Construction**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente des entreprises de construction nationales et étrangères, des employeurs, des propriétaires immobiliers, des partenaires immobiliers, des entrepreneurs, des sous-traitants, des développeurs de projets et des propriétaires de projets devant les institutions gouvernementales, les tribunaux étatiques, les procédures d'arbitrage domestiques et internationaux.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC intervient dans la résolution des litiges en lien avec les accords FIDIC (Red Book, Yellow Book, Silver Book) ; la loi n° 3996 sur la réalisation de certains investissements et services dans le cadre du modèle construction-exploitation-transfert, la loi sur la protection des biens culturels et naturels n° 2863 et d'autres dispositions nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC assure le contentieux et le conseil juridique internationaux au niveau national et international portant sur les projets d'ingénierie civile, les projets de construction des secteurs public et privé, les projets de construction-exploitation-transfert, les projets de construction-bail-transfert, les projets de coopération public-privé, les projets de construction à usage mixte, les projets de construction commerciale, les multi-projets d'habitation et autres projets de construction, due diligence, les permis de zonage et de construction, les opérations de garantie, de prêt et de financement de projet, les contrats de concession, les contrats de joint-venture, les contrats de gestion de projet, les contrats de centres commerciaux et de gestion hôtelière,

les contrats de licence, les contrats de fourniture de matériel et d'équipement, négocier et arranger des marchés de biens et de services, des contrats de passation et de sous-traitance, faire et suivre les demandes administratives pour les sites, les zones protégées, les monuments historiques ou les biens culturels, et faire et suivre les demandes au Conseil de Règlement des Différends.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit des Ressources Naturelles de l'Energie & de l'Environnement**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente des acteurs importants du secteur de l'énergie, tels que les sociétés pétrolières et gazières, les sociétés minières, les sociétés de services d'infrastructures électriques, les institutions financières et les organisations les compagnies d'assurance, les fournisseurs d'équipements, les entrepreneurs et sous-traitants, prestataires de services d'exploitation et de maintenance travaillant en lien avec le secteur de l'énergie devant les juridictions étatiques, les institutions internationales et les procédures d'arbitrage.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe à la résolution des litiges nés de la loi n°3996 relative à la réalisation de certains investissements et services dans le cadre de la construction-exploitation-transfert Modèle, la Loi n° 5307 sur le marché des gaz de pétrole liquéfiés (GPL), la Loi n° 5346 sur le marché de l'électricité, la Loi n° 5346 sur l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables pour la production d'électricité, la Loi n° 5015 sur le marché du pétrole, la Loi n° 4646 sur le marché du gaz, la loi n° 5686 sur les ressources géothermiques et les eaux minérales naturelles, la loi n° 5627 sur l'efficacité énergétique, la loi turque sur le pétrole n° 6491, la loi minière n° 4501, la loi n°4501 sur les principes à suivre en cas de Arbitrage des Litiges nés des Conditions de Concession et des Contrats de Services Publics et autres dispositions nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil à l'échelle nationale et internationale en ce qui concerne la création de consortiums et de coentreprises dans le secteur de l'énergie, la diligence raisonnable sur les documents d'établissement des entreprises et des projets énergétiques, le financement de projets, l'obtention de licences et autorisations concernant le droit de l'environnement dans les activités énergétiques et minières, le suivi des processus d'extension, autorisation de création de sociétés énergétiques, le suivi des demandes et des modifications, les suivi des opérations devant le Conseil de régulation du marché de l'énergie, la réglementation des accords de licence , les accords de forage et de réhabilitation et accords de concession, l'exécution d'appels d'offres, des opérations de stockage, de douanes, d'opérations d'importation et d'exportation dans le secteur de l'énergie et les litiges découlant du droit de la concurrence entre les entreprises énergétiques et les entreprises énergétiques et les entités publiques.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit Bancaire & Financier**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC représente des banques commerciales, des banques d'investissement, des institutions financières, des sociétés de crédit-bail, des sociétés d'affacturage, des maisons de courtage, des sociétés de gestion d'actifs, des sociétés d'assurance et de réassurance, des emprunteurs, des bailleurs de crédit-bail et d'affacturage devant les tribunaux étatiques et les institutions internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges découlant de la loi bancaire n° 5411, la loi sur les sociétés de crédit-bail, d'affacturage et de financement n° 6361, la loi sur les marchés des capitaux n° 6362 et d'autres dispositions nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil à l'échelle nationale et internationale devant le Fonds d'assurance-dépôts d'épargne, le Fonds de garantie de crédit, l'Association des banques de Turquie, l'Agence de réglementation et de surveillance bancaires, dans le règlement des différends, les contrats de financement de la construction , les contrats de financement de projets, les contrats de partenariat public-privé, les contrats de financement d'achat, le montage de contrats de financement immobilier, les contrats de financement d'actifs, les contrats de restructuration financière, les contrats de refinancement, les contrats de prêt, les contrats de crédit-bail et les contrats d'affacturage.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit des Sociétés**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil régulier aux sociétés commerciales et d'investissement avec des partenaires de toutes nationalités opérant dans différents secteurs, des sociétés soumises à des permis spéciaux, des participations, des litiges et des services de conseil aux particuliers qui souhaitent créer une entreprise.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des transactions et des processus découlant du Code de commerce turc n° 6102 et des litiges découlant d'autres législations nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux nationaux et internationaux, de conseil régulier et de création d'entreprise dans le suivi du processus de constitution de la société, l'enregistrement et l'annonce de la société, l'arrangement de la circulaire de signature, l'arrangement de la directive interne, la tenue des assemblées générales ordinaires et extraordinaires, la tenue des réunions du conseil d'administration, la constitution de succursale et de bureau de liaison suite au processus de constitution de la société, la passation de conventions de cession et de nantissement d'actions, la passation de conventions d'engagement de capital, la passation de conventions d'actionnaires, la passation de conventions de nantissement de compte, la passation, la négociation et la modification de conventions commerciales, la modification des statuts, de cession d'entreprises commerciales, le suivi d'opération d'augmentation de capital et d'opération de réduction de capital, la réalisation de fusions et acquisitions, due diligences en fusions et acquisitions, les opérations de scission d'entreprise, les opérations de changement de type et l'enregistrement et l'annonce de ces pouvoirs, structuration financière et financière de la société, les opérations de liquidation l'organisation de projets d'amélioration suivant le processus concordataire, l'organisation de projets d'amélioration dans les entreprises endettées, le suivi du processus de faillite, la réglementation des droits de partenariat, la résolution des litiges et les services de contentieux et de conseil régulier dans toutes sortes d'affaires et opérations de la société.

Contentieux & Conseil Juridique**: Droit de la Concurrence**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC représente des entreprises, des coopérations, des banques d'investissement et des particuliers turcs et étrangers devant l'Autorité de la concurrence, les tribunaux étatiques, les institutions internationales et les procédures d'arbitrage.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges découlant de l' Accord sur le Fonctionnement de l'Union Européenne en termes d'entreprises opérant conformément au droit de la concurrence de l'Union européenne, Règlement n° 1419/2006/CE, Règlement n° 139/2004/CE, Règlement n° 19/ 65/CEE, Règlement n° 461/2010/UE, Règlement n°

330/2010/UE et de la loi sur la protection de la concurrence n° 4054 et d'autres dispositions nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil juridique au niveau national et international portant sur l'abus de position dominante, les pratiques concertées, les accords horizontaux et verticaux, la diligence raisonnable en matière de fusions et acquisitions, le conseil dans d'autres questions découlant du droit de la concurrence, les procédures liées aux violations de la concurrence devant l'Autorité de la concurrence, les procédures d'exemption et d'autorisation négative, et les procédures d'examen concernant fusions et acquisitions, l'émission d'accords de distribution, d'accords de licence, d'accords de franchise, d'accords de transfert d'actions, d'accords de partenariat et d'autres accords conformément à la législation sur la concurrence, la fourniture de services de conseil antidumping à la suite d'enquêtes antidumping et la résolution de tout différend.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit de la Propriété Intellectuelle**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente des artistes, des producteurs, des écrivains, des maisons d'édition, des réalisateurs, des acteurs, des designers, des peintres, des titulaires de droits de marque, des titulaires de brevets et des autres titulaires de droits de propriété intellectuelle, des sociétés commerciales et des entreprises commerciales turcs et étrangers devant l'Office turc des brevets et des marques, l'Office européen des Office des brevets (OEB), tribunaux étatiques, institutions internationales et procédures d'arbitrage de l'OMPI.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe à la résolution des litiges selon l'Accord sur les Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), la Convention de Paris pour la Protection de la Propriété Industrielle, la Convention sur la Délivrance de Brevets Européens (CBE), le Protocole de Madrid relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, l'Accord de Coopération en matière de brevets (PCT), l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (texte de Genève), la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, la Convention de Rome pour la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion , le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur, la loi n° 5846 sur les œuvres intellectuelles et artistiques, la loi n° 6769 sur la propriété industrielle et d'autres dispositions et réglementations nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil juridique au niveau national et international portant sur faire des demandes d'enregistrement de droits de propriété intellectuelle, s'opposer aux demandes d'enregistrement faites par des tiers, conclure des accords de droit d'auteur, des accords de conception industrielle, des accords de savoir-faire, des accords de franchise, des accords de licence et d'autres accords de licence, de transfert et autres, des secrets commerciaux prévention des abus, la fourniture de services de conseil sur les droits de propriété intellectuelle dans les fusions et acquisitions, la résolution de tout litige découlant du droit des marques et des brevets et prévention de la concurrence déloyale, la protection des droits de propriété intellectuelle et des droits de propriété industrielle.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit du Commerce**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente des entreprises turques et étrangères, des entreprises commerciales, des importateurs, des exportateurs et des commerçants

devant le Conseil des marchés des capitaux, les tribunaux étatiques, les institutions internationales et les procédures d'arbitrage.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe à la résolution des litiges selon le Code de commerce turc n° 6102, la Loi n° 6362 sur les marchés des capitaux, la Loi n° 6563 sur la réglementation du commerce électronique, la Loi douanière n° 4458 et autres dispositions nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil juridique au niveau national et international portant sur négocier et conclure des accords de concession, des accords de distribution, des accords de confidentialité, des accords commerciaux de fourniture et de service de biens, des accords de vente commerciale et autres accords commerciaux, suivre les créances commerciales, effectuer des transactions juridiques concernant l'importation et l'exportation, s'opposer aux factures et aux comptes courants clients, suite à l'avertissement et les procédures de notification en cas d'exécution, à la suite des opérations en cas de défaillance du créancier et du débiteur, à la suite des opérations de faillite et de concordat, à la résolution des litiges découlant du droit commercial, du droit des changes, du droit de la concurrence, du droit douanier, du droit des instruments négociables.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit des Contrats**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente personnes physiques et morales turques et étrangères dans toutes sortes de relations juridiques nationales et internationales dans le processus d'examen, de négociation, de préparation et de finalisation des contrats.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC s'applique aux règles, pratiques et solutions découlant des INCOTERMS, du modèle d'accord d'intermédiation commerciale ICC, du modèle d'accord de consortium ICC, du modèle d'accord de confidentialité ICC, du modèle d'accord de distribution ICC, de la clause de force majeure ICC, de la clause ICC Hardship, du modèle ICC d'accord de franchise internationale, Modèle d'accord de fusion et d'acquisition ICC, ICC, accord de licence de marque, règles ICC UCP, ICC URC et autres lois nationales et internationales sur les contrats.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil juridique au niveau national et international découlant du droit international et national des contrats portant sur les accords d'arbitrage, les accords de preuve, les accords de non-responsabilité, les accords de confidentialité, les accords d'autorisation, les conditions générales de transaction, la préparation de tous types de contrats découlant du droit de l'aviation, droit de la construction, droit de l'énergie, droit bancaire, droit des sociétés, droit de la concurrence, droit de la propriété intellectuelle , droit commercial, droit de la protection des données personnelles, droit du tourisme, droit immobilier, droit successoral, droit de la famille, droit du travail, droit de la consommation et droit des obligations, l'examen des contrats, la négociation et la conclusion de contrats, la modification de contrats, la revendication de nullité de contrats, la résiliation de contrats et la mise en demeure.

Contentieux & Conseil Juridique: **Opérations Internationales**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les personnes physiques et morales turques et étrangères, les entreprises, les commerçants et les institutions parties à des transactions internationales dans le cadre d'opérations internationales et de procédures de conformité.

Au niveau national et international, Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe à l'initiation de transactions internationales en Turquie ou à l'extérieur de la Turquie, veille à ce que ces transactions soient conformes à la législation du pays turc ou autre pays où la transaction est initiée et réalisée, assure les transferts internationaux des prix contractuels par des moyens légaux, recouvrement de créances résultant de violations de contrats internationaux et résiliation de contrats de marchandises dans le cadre de contrats commerciaux internationaux, résolution de toutes sortes de litiges résultant de défauts, le suivi des créances à l'exportation et à l'importation, le suivi des litiges découlant de procédures douanières et différends dans les zones franches, la résolution des différends concernant les douanes, le transport, l'assurance et les processus de livraison à l'importation et à l'exportation, fournit des services de conseil juridique sur les restrictions internationales à l'exportation et à l'importation, sur la résolution de toutes sortes de différends, en particulier les cas d'assurance découlant du transport terrestre international et turc et dans le suivi des enquêtes et des processus antidumping.

Contentieux & Conseil Juridique: **Protection des Données Personnelles**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les personnes physiques et morales turques et étrangères en tant que contrôleurs de données, les personnes physiques et morales dont les données personnelles sont traitées devant le Conseil de protection des données personnelles, les autorités européennes de protection des données et les tribunaux étatiques.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans le processus d'harmonisation et de résolution des litiges découlant du Règlement général sur la protection des données (RGPD) numéro 2016/679/UE, de la loi sur la protection des données personnelles n ° 6698 et d'autres dispositions nationales et internationales.

Au niveau national et international, Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe à la détermination et à l'analyse des obligations des responsables de traitement, harmonise le travail et les actions des responsables de traitement avec la législation, dresse l'inventaire des traitements de données personnelles, rend les contrats conformes aux la législation sur la protection des données personnelles, fait les demandes administratives, juridiques et pénales des personnes dont les données personnelles sont traitées et des responsables du traitement ainsi qu'en suivant ces processus de demande.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit de Tourisme**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les pionniers du secteur de tourisme des hôtels, restaurants et lieux de divertissement ainsi que des voyagistes, agences de voyages, guides touristiques et entreprises qui fournissent des biens et services en rapport avec le secteur du tourisme devant les tribunaux étatiques, les institutions internationales et procédure d'arbitrage.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges découlant du règlement n° 261/2004/CE, de la loi sur la promotion du tourisme n° 2634, de la loi n° 1618 de l'association des agences de voyages et des agences de voyages, de la loi côtière n° 3621 et autres dispositions nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil au niveau national et international dans la rédaction de contrats d'exploitation touristique, contrats de construction, contrats de vente, contrats de financement et contrats de franchise, intervient dans les litiges entre les agences de tourismes et les hôtels ainsi que dans les litiges entre l'administration et les hôtels.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit Administratif**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les personnes physiques et morales turques et étrangères dans leurs relations juridiques avec l'administration.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe à la résolution des litiges découlant de la loi douanière n° 4458, de la loi sur les zones franches n° 3218, de la loi sur l'environnement n° 2872, de la loi sur les marchés publics n° 2886, de la loi sur la taxe foncière n° 1319, Loi n° 4734 sur les marchés publics, Loi n° 4735 sur les marchés publics et autres lois.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil, y compris la négociation, l'examen et la réglementation des accords mutuels avec l'administration, en particulier les accords de concession, les accords de construction-exploitation-transfert, les accords de construction-bail-transfert, les accords de coopération public-privé, les actions contre rapport d'étude d'impact sur l'environnement (EIE) Amende administrative, suspension d'activité, sanction administrative, application et suivi du procès contre l'annulation des permis et licences, suivi des procès administratifs demandant réparation, saisie sans expropriation et résolution des litiges résultant d'appels d'offres publics.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit Fiscal**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les personnes physiques et morales dans leurs relations juridiques avec l'administration.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe à la résolution des litiges découlant de la loi n° 6183 sur la procédure de recouvrement des créances publiques, de la loi douanière n° 4458, de la loi sur les zones franches n° 3218, de la loi sur l'environnement n° 2872, de la loi sur l'impôt sur le revenu n° 193 , Loi n° 3065 sur la taxe sur la valeur ajoutée, Loi n° 5520 sur l'impôt sur les sociétés, Loi n° 4760 sur l'impôt spécial sur la consommation, Loi n° 7338 sur les droits de succession et de donation, Loi n° 213 sur la procédure fiscale, Loi n° 197 sur la taxe sur les véhicules à moteur et autre législation.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil, y compris le dépôt et le suivi des cas d'annulation contre les pénalités d'irrégularité fiscale appliquées par les administrations fiscales, les bureaux des impôts et l'administration des douanes, les demandes de rapprochement concernant les taxes accumulées, les ordres de paiement non fondés, les pertes fiscales et les pénalités d'irrégularité devant les bureaux des impôts, s'applique aux processus

de structuration fiscale et suit ces processus et résolvant toutes sortes de litiges découlant du droit fiscal.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit Municipal**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les personnes physiques et morales dans leurs relations juridiques avec l'administration.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges découlant de la loi municipale n° 5393, de la loi de zonage n° 3194 et d'autres lois.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe aux services contentieux et de conseil dans le dépôt et le suivi du procès en annulation contre les sanctions municipales, la résolution des litiges découlant de la loi sur la transformation urbaine, le dépôt et le suivi des dossiers de confiscation sans expropriation, la résolution des litiges découlant du processus d'appel d'offres public.

Contentieux & Conseil Juridique: **Affaires des Lois Spéciales**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe à la résolution des litiges et des procédures juridiques découlant de la loi sur les eaux souterraines n° 167, de la loi n° 831 sur l'eau, de la loi sur la pêche n° 1380, de la loi côtière n° 3621, de la loi sur les pâturages n° 4342, Loi sur le cadastre n° 3402, loi sur les mines n° 3213, loi turque sur le pétrole n° 6491, loi sur le marché pétrolier n° 5015, loi sur les forêts n° 6831, loi sur l'agriculture n° 5488, loi sur la presse n° 5187, loi n° 5253 sur les associations , loi n° 5737 sur les fondations, loi n° 6446 sur le marché de l'électricité, loi n° 5627 sur l'efficacité énergétique, loi n° 6698 sur la protection des données personnelles, loi n° 5809 sur les communications électroniques, loi fondamentale n° 3359 sur les services de santé, loi sur la circulation routière n° 2918, loi turque sur l'aviation civile n° 2920.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit Immobilier**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les propriétaires, les bailleurs, les locataires, les sous-locataires, les sous-locataires, les propriétaires d'appartements, les conseils de propriétaires d'appartements, les propriétaires d'immeubles, les conseils de représentants de blocs et les citoyens étrangers qui souhaitent acquérir la nationalité turque en investissant devant les institutions et tribunaux de étatiques.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe aux litiges découlant de la loi de zonage n° 3194, de la loi n° 634 sur la propriété immobilière, de la loi n° 4708 sur l'inspection des bâtiments, de la loi civile turque n° 4721, de la loi n° 6306 sur la transformation des Risque de catastrophe, loi sur les établissements n° 5543, loi sur la municipalité n° 5393 sur la protection des biens culturels et naturels n° 2863, loi sur la citoyenneté turque n° 5901 et autres lois.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil juridique en connexion des transactions immobilières de vente et promesse de vente, établissement de copropriété et servitude d'étage, réglementation du plan de gestion, suivi des processus d'obtention du permis de construire et du permis d'occupation, suivi des procédures d'obtention du certificat d'enregistrement d'immeuble, suivi des transactions et objections concernant les processus de transformation urbaine , hypothèque Procédures d'établissement et d'annulation,

établissement et abandon de droits réels limités, principalement l'usufruit, le droit de passage, la charge et l'annotation sur les biens immobiliers, les objections administratives et les demandes contre les plans de zonage, l'acquisition de la nationalité turque par l'investissement, l'ouverture de comptes, émettre des contrats de vente ou de promesse de vente, poursuivre les opérations de vente ou de promesse de vente devant le Registre Foncier et les Notaires, et suivre les procédures de citoyenneté devant les Directions Générales de l'Etat Civil, les cas d'annulation et d'enregistrement de titre de propriété, les cas de rémunération, cas d'expropriation, cas de confiscation sans expropriation, sites, zones de conservation, objets historiques ou poursuites à engager par les propriétaires après l'enregistrement des biens culturels, restitution des immeubles abandonnés et poursuites en indemnisation, poursuites en restitution, poursuites contre intervention, poursuites pour dissolution de partenariat , poursuites en sursis à exécution et en annulation contre les plans d'aménagement, lotissement, lotissement, unification, poursuites contre amendes et sanctions de zonage, poursuites en matière de permis de construire et de permis d'occupation de bâtiment, poursuites en matière de droit cadastral, poursuites en indemnisation d'immeubles dont les titres de propriété sont remis au Trésor en conformément à la loi forestière et à la loi côtière, les actions en expulsion, les actions en copropriété et la fixation des loyers, suite aux litiges relatifs à la création d'une entreprise et à l'obtention d'un permis d'exploitation, la rédaction des contrats des SICAV et le suivi des procédures d'établissement , contrats de construction, contrats hypothécaires, contrats de location, contrats de crédit à la construction et au logement, contrats de vente d'immeubles, contrats de promesse de vente d'immeubles, négociation, arrangement et annotation de contrats de construction en contrepartie de contrats de gestion d'appartement et d'immeuble.

Contentieux & Conseil Juridique**: Droit de la Succession**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les personnes physiques, les héritiers, les actionnaires et les créanciers testamentaires turcs et étrangers devant les tribunaux et institutions étatiques.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges découlant du Code civil turc n° 4721 et d'autres législations et réglementations nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil juridique à l'échelle nationale et internationale en connexion de réglementation des dispositions testamentaires, notamment testamentaires, rédaction de contrats de partage de succession, cas de résiliation d'épargne décès, cas d'annulation, cas d'égalisation, cas d'annulation de refus de succession, cas de conversion de copropriété en copropriété, et suivi des cas de rémunération, préparation de la déclaration de droits de succession, la réalisation du transfert, la réception du certificat de succession, le rejet de la succession.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit de la Famille**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente des personnes physiques turques et étrangères devant les tribunaux et les institutions étatiques.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC participe à la résolution des litiges découlant de la Convention de La Haye sur le recouvrement international des pensions alimentaires pour enfants et autres créances familiales, du Protocole de La Haye sur la loi applicable aux obligations alimentaires, de la Convention de La Haye sur les aspects juridiques des Enlèvement d'enfants, Code

civil turc n° 4721, Protection de la famille n° 6284, Loi sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et autres dispositions nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil aux niveaux national et international, y compris l'arrangement d'accords pré-maritaux et de protocole de divorce contractuel, les cas de divorce et de paternité, les cas d'enlèvement d'enfants, les cas de divorce exigeant une compensation pécuniaire et morale, les cas de pension alimentaire et de retenue de pension alimentaire, les affaires de partage de biens, les affaires d'adoption, la tutelle, le dépôt et le suivi des affaires devant les tribunaux de la famille, les affaires de changement de tutelle et de suppression de tutelle, les affaires de curateur et de révocation de curateur, les organes de tutelle et les responsabilité du syndic, faire et en suivre les demandes de mesures concernant la protection de la famille et la prévention de la violence à l'égard des femmes, à la suite des affaires de reconnaissance et d'exécution et d'autres demandes en Turquie ou dans des pays étrangers, le recouvrement des créances de pensions alimentaires en Turquie ou en pays étrangers, poursuite de la liquidation des avoirs après le divorce et la résolution des litiges nés de la rupture des fiançailles.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit du Travail**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les employeurs de tous les secteurs devant les tribunaux et les institutions étatiques.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges découlant de la loi sur le travail n° 4857, la loi sur les syndicats et la négociation collective n° 6356, la loi sur le travail maritime n° 854, la loi sur l'assurance sociale et l'assurance maladie générale n° 5510 et autres lois.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil, y compris la rédaction de règlements sur le lieu de travail d'entreprise, de contrats de travail à durée déterminée et indéterminée, de conventions de travail individuelles et collectives, d'accords de confidentialité, d'accords de non-concurrence, d'accords de résolution mutuelle et d'autres accords découlant du droit du travail, résiliation des contrats de travail, réembauche, représentation de l'employeur en cas de droit du travail et des réclamations sociales, agissant en tant que mandataire de l'employeur, émettre des avis de résiliation et suivre le processus.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit de la Consommation**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente des médecins, des hôpitaux privés, des patients, des consommateurs, des vendeurs et des acheteurs devant les tribunaux et institutions étatiques et les comités d'arbitrage des consommateurs.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges découlant de la loi sur la protection des consommateurs n ° 6502 et d'autres lois.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil, y compris la résolution des litiges devant les tribunaux de la consommation et les comités d'arbitrage des consommateurs, en particulier dans les poursuites pour faute professionnelle, les poursuites résultant de biens et services défectueux, les poursuites liées à la vente de biens immobiliers et et des contrats de vente, suivi des négociations de règlement entre le vendeur et l'acheteur notamment dans le cadre du protocole.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit Pénal**

Dayıoğlu Law Firm & International ADR Center fournit des services de contentieux et de conseil à l'échelle nationale et internationale, à la suite de l'enquête pénale et des affaires pénales liées aux crimes contre les personnes et aux crimes économiques, en effectuant tous les travaux et transactions liés au processus après la décision de poursuite, préparer le dossier de plainte, participer à l'audition des dépositions devant les forces de l'ordre et le parquet, contester la décision d'arrestation, renouveler la moitié et l'appel, et régler les litiges devant les juridictions pénales de l'exécution.

Contentieux & Conseil Juridique: **Droit de l'Exécution Forcée et de la Faillite**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente les citoyens turcs et étrangers, les personnes physiques et les personnes morales, les créanciers ou les débiteurs devant les tribunaux et institutions étatiques.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges découlant de la loi sur l'exécution et la faillite n ° 2004 et d'autres législations nationales et internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de contentieux et de conseil juridique au niveau national et international, y compris le recouvrement des créances de sociétés turques et étrangères, personnes physiques et morales en Turquie et à l'étranger, défaut de paiement des débiteurs en Turquie ou à l'étranger, envoi d'un avertissement à les débiteurs en Turquie ou à l'étranger, suite aux procédures concordataires, suite à la procédure de plainte, procédure d'exécution par saisie générale, procédure d'exécution en matière d'encaissement de créances spécifiques à la lettre de change, procédure d'exécution par faillite, procédure d'exécution par transformation gage ou hypothèque sur de l'argent, procédures d'exécution par l'expulsion des immeubles loués et l'exécution des assignations, annulation des affaires d'opposition, actions en opposition en annulation, annulation de la procédure de suivi, procédure de suivi, actions d'expulsion de biens immobiliers, attestation négative actions en justice, actions en restitution, actions en rémunération, actions en faillite, clôture des procédures d'appel d'offres et dépôt des actions en justice Résolution de tous les litiges examinés devant les tribunaux, demande de saisie, négociation de règlement de la dette et signature d'accords de règlement, résolution des litiges découlant des accords de prêt des banques , montage de projets d'amélioration en concordat, montage de projets d'amélioration dans des entreprises endettées suite à une procédure de faillite.

MEDIATION

Médiation: **Affaires Domestiques**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente des personnes physiques et morales turques et étrangères de tous les secteurs dans les litiges qui peuvent être résolus par la médiation dans le cadre de la médiation obligatoire et de la médiation facultative.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC joue son part dans la médiation dans la loi n ° 6325 sur les litiges civils, le droit commercial turc n ° 6102, la loi n ° 7036 sur les tribunaux du

travail, la loi n ° 6502 sur la protection des consommateurs, la loi n ° 1136 sur le métier d'avocat et d'autres dispositions nationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de représentation des parties et de conseil juridique, y compris la demande de services de médiation, l'information du client sur la stratégie de défense et de contentieux de l'autre partie en cas de litige éventuel, l'information du client sur les conséquences financières et juridiques de la médiation, le choix d'un médiateur en médiation volontaire avec l'autre partie, mener des négociations en participant à des négociations de médiation au nom du client ou avec le client, apporter des solutions en faveur du client en termes de temps et d'argent, suivre les processus de médiation, suivre les démarches nécessaires à l'obtention d'une disposition de rapport final en cas d'accord par voie de médiation, faire entrer dans le suivi de l'exécution le procès-verbal final ayant obtenu la disposition de déclaration, être partie à l'affaire à ouvrir en cas de non-accord par voie de médiation, et de mener à bien les démarches liées au règlement 35/A.

Médiation: **Affaires Internationales**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC représente des personnes physiques et morales turques et étrangères de tous les secteurs dans les litiges qui peuvent être résolus par la médiation dans le cadre de la médiation obligatoire et de la médiation facultative.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC fournit des services de médiation internationale dans les litiges découlant de la Convention de Singapour sur la médiation, de la Directive 2008/52/CE, de la Directive 2013/11/UE, du Règlement n° 524/2013/UE et d'autres dispositions internationales.

Dayıoğlu Law Firm & International ADR Center fournit des services de représentation des parties et de conseil juridique, y compris la demande de médiation, informant le client de la stratégie de défense et de contentieux de l'autre partie en cas de litige éventuel, informant le client des conséquences financières et juridiques de la médiation, négocier en participant aux négociations de médiation avec le client ou le client, présenter des solutions en faveur du client en termes de temps et de coûts, suivre les processus de médiation, signer le procès-verbal final de la médiation, entreprendre les démarches en Turquie ou à l'étranger nécessaires pour obtenir un disposition relative au rapport final en cas d'accord par voie de médiation, suivre les processus en Turquie ou à l'étranger, mettre en exécution le rapport final ayant obtenu la disposition déclaratoire, assurer le suivi en Turquie ou à l'étranger, et être avocat de partie en le dossier à ouvrir en Turquie ou à l'étranger en cas de non-accord.

ARBITRAGE

Arbitrage: **Affaires Domestiques**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC joue son part en tant que représentant légal et conseil juridique dans les processus institutionnels et ad hoc d'arbitrage domestique liés à tous les différends arbitrables, en particulier l'arbitrage commercial, l'arbitrage d'investissement, l'arbitrage énergétique et l'arbitrage de construction, où des ressortissants turcs et étrangers de tous les secteurs sont parties à des personnes physiques et morales ou des États et institutions étatiques.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges en tant qu'arbitres découlant de la loi sur les procédures juridiques n ° 6100, des procédures et

principes d'essai en ligne ISTAC, des règles d'arbitrage ISTAC, des règles d'arbitrage en série ISTAC, des règles d'arbitrage d'urgence ISTAC, des règles de médiation-arbitrage ISTAC et d'autres dispositions nationales dans l'arbitrage domestique.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de représentant légal et de conseil juridique y compris rédiger des clauses d'arbitrage dans les contrats, rédiger des contrats d'arbitrage, préparer et soumettre toutes sortes de déclarations et de requêtes concernant la procédure d'arbitrage, suivre la procédure d'arbitrage, sélectionner les arbitres avec l'autre partie, demander le rejet des arbitres, s'opposer aux termes de référence, contestation du calendrier procédural, solliciter une protection juridique temporaire auprès du tribunal et/ou du tribunal, représenter le client dans les audiences d'arbitrage, contester des sentences arbitrales, demander la rectification, l'interprétation et/ou l'achèvement des sentences arbitrales, assurer la conciliation pendant la procédure d'arbitrage, recourir aux voies de recours contre les sentences arbitrales et suivre le processus de l'exécution des sentences arbitrales.

Arbitrage: **Affaires Internationales**

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC joue son part en tant que représentant légal et conseil juridique dans les processus institutionnels et ad hoc d'arbitrage international liés à tous les différends arbitrables, en particulier l'arbitrage commercial, l'arbitrage d'investissement, l'arbitrage énergétique et l'arbitrage de construction, où des ressortissants turcs et étrangers de tous les secteurs sont parties à des personnes physiques et morales ou des États et institutions étatiques.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges en tant qu'arbitre dans l'arbitrage international découlant du Règlement d'arbitrage de la CNUDCI, Règlement d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (Règlement d'arbitrage de la CCI), Règlement d'arbitrage de la LCIA, Règlement d'arbitrage de la SIAC, Règlement d'arbitrage du CIRDI, Règlement d'arbitrage du DIAC, Règlement d'arbitrage de la HKIAC, Règlement d'arbitrage de la CSC, Règlement d'arbitrage suisse international (SRIA), Règlement d'arbitrage TRAC, Règlement d'arbitrage cas, Convention de New York et d'autres dispositions internationales.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC fournit des services de représentant légal et de conseil juridique y compris rédiger des clauses d'arbitrage dans les contrats, rédiger des contrats d'arbitrage, préparer et soumettre toutes sortes de déclarations et de requêtes concernant la procédure d'arbitrage, suivre la procédure d'arbitrage, sélectionner les arbitres avec l'autre partie, demander le rejet des arbitres, s'opposer aux termes de référence, contestation du calendrier procédural, solliciter une protection juridique temporaire auprès du tribunal et/ou du tribunal, représenter le client dans les audiences d'arbitrage, contester des sentences arbitrales, demander la rectification, l'interprétation et/ou l'achèvement des sentences arbitrales, assurer la conciliation pendant la procédure d'arbitrage, recourir aux voies de recours contre les sentences arbitrales et suivre le processus de l'exécution des sentences arbitrales.

INTERNATIONAL

France: Notre Bureau à Paris

Tous les associés de Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC sont des avocats formés dans des écoles françaises et jusqu'en 2017, ils ont été conseillers en affaires juridiques en France. En 2017, l'associée de Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb a prêté serment au barreau de Paris et a lancé Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC bureau à Paris en France. Depuis lors, sous la direction de Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb, Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC fournit des services de plaidoirie, de contentieux et de conseil juridique en France aux personnes physiques et morales turques et étrangères.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC est l'un des rares et des principaux cabinets opérant dans les deux sens en France et en Turquie. Admise aux barreaux de Paris et d'Istanbul en même temps et opérant activement dans les deux pays Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb est l'une des rares avocats qui méritaient d'être inclus dans la liste du consulat général Français à Istanbul.

Les domaines d'expertise étant le droit de l'aviation, le droit de la construction, les ressources naturelles, le droit de l'environnement et de l'énergie, le droit des sociétés, le droit de la concurrence, le droit de la propriété intellectuelle, le droit commercial, le droit des contrats, les transactions internationales, la protection des données personnelles, le droit du tourisme, le droit administratif, le droit immobilier, le droit des successions, le droit de la famille, le droit pénal, le droit de l'exécution forcée et de la faillite, Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC représente ses clients en France, en Turquie et dans d'autres pays devant les institutions et les tribunaux étatiques, les institutions internationales et les procédures d'arbitrage.

Fournir des services de conseil à Français sociétés opérant en France dans toutes sortes de domaines liés à la Turquie, résoudre des problèmes commerciaux et personnels en France dans les domaines du partenariat international, des fusions et des acquisitions de personnes morales ainsi que dans les domaines de l'immobilier et des valeurs mobilières en matière de droit civil pour les personnes physiques, le tout lié à toutes sortes d'affaires et de transactions, le suivi des affaires, l'envoi d'avis et de mise en demeure internationaux et la réalisation des recherches juridiques nécessaires, le conseil juridique et les services de contentieux des entreprises turques opérant en Turquie dans les dimensions commerciales, fiscales et administratives liées aux entreprises opérant en France en partant de son siège à Istanbul et en finalisant à Paris ne sont que quelques-unes des expertises du Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC en France.

Nos Cabinets Co-Associes

Afrique :

RWANDA	EGYPTE	BENIN	BURKINA FASO
TCHAD	RD DU CONGO	GUINEE EQUATORIALE	COTE D'IVOIRE
GABON	GUINEE	GUINEE-BISSAU	CAMEROUN
COMORES	CONGO	MALI	NIGER
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	SENEGAL	TOGO	REPUBLIC D'AFRIQUE DU SUD

TUNISIE

Amérique :

ETATS-UNIS

Asie :

PAKISTAN

PAKISTAN

INDE

LIBAN

INDIE

EMIRATES ARAB UNIS

THAILANDE

MALAISIE

VIETNAM

INDONESIE

PHILIPPINES

CAMBODGE

LAOS

MYANMAR

NOUVELLE ZELANDE

AUSTRALIE

JAPON

SINGAPOUR

Europe :

ITALIE

ALLEMAGNE

SUISSE

ROYAUME-UNI

MONTENEGRO

LUXEMBOURG

GRECE

TCHEQUIE

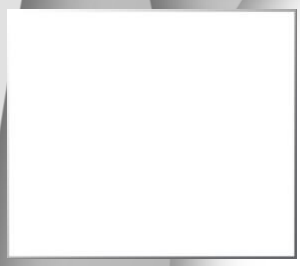

SLOVAQUIE

CENTRE INTERNATIONAL DE MARC

Mediation Dayıoğlu

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC agit en tant que médiateur dans les litiges qui peuvent être résolus par la médiation dans le cadre de la médiation obligatoire et de la médiation facultative au service des personnes physiques et morales turques et étrangères de tous les secteurs.

En vertu de ses médiateurs experts admis au Ministère de la Justice Direction des Affaires Juridiques Département de Médiation de la République de Turquie, Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC prend part à la résolution des différends par la médiation où la médiation est condition préalable et obligatoire aux litiges en vertu de la loi turque dans les affaires domestiques.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC assume son rôle de médiateur dans la médiation dans la loi n ° 6325 sur les litiges civils, le droit commercial turc n ° 6102, la loi n ° 7036 sur les tribunaux du travail, la loi n ° 6502 sur la protection des consommateurs, la loi n ° 1136 sur le métier d'avocat et d'autres dispositions nationales.

Dirigé par Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC participe à la médiation à travers ses médiateurs de son Panel International de MARC tous les experts de l'Europe à l'Asie de l'Afrique à l'Amérique de partout dans le monde avec des accrediatations internationales et une expertise, y compris IMI (International Mediation Institute) et SIMI (Singapore International Mediation Institute).

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC fournit des services de médiation internationale dans les litiges découlant de la Convention de Singapour sur la médiation, de la Directive 2008/52/CE, de la Directive 2013/11/UE, du Règlement n° 524/2013/UE et d'autres dispositions internationales.

Arbitrage Dayıoğlu

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est l'arbitre unique ou le membre du tribunal arbitral nommé ou sélectionné dans les processus institutionnels et ad hoc d'arbitrage interne et d'arbitrage international liés à tous les différends arbitrables, en particulier l'arbitrage commercial, l'arbitrage d'investissement, l'arbitrage énergétique et l'arbitrage de construction, où des ressortissants turcs et étrangers de tous les secteurs sont parties à des personnes physiques et morales ou des États et institutions étatiques.

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC a obtenu de nombreux succès dans l'arbitrage national et l'arbitrage international sur le chemin de l'arbitrage en Turquie par Maître Cemal Sedat Dayıoğlu, l'un de ses associés qui a terminé sa formation en droit à la Faculté de droit international de l'Université de Strasbourg et à la Faculté de droit de l'Université d'Istanbul. Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb, associée de Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC qui a une carrière rare dans l'arbitrage, détient des diplômes LLM en arbitrage à l'Université Queen Mary de Londres et à l'Université Bilgi d'Istanbul, Master II à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et en tant qu'ancienne stagiaire région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) Équipe de gestion des cas (Case Management Team) à la Cour internationale d'arbitrage de la CCI (Chambre de commerce internationale), elle offre ses connaissances et expérience dans le monde de MARC comme l'un des rares spécialistes de l'arbitrage international en Turquie

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges en tant qu'arbitres découlant de la loi sur les procédures juridiques n ° 6100, des procédures et principes d'essai en ligne ISTAC, des règles d'arbitrage ISTAC, des règles d'arbitrage en série ISTAC, des règles d'arbitrage d'urgence ISTAC, des règles de médiation-arbitrage ISTAC et d'autres dispositions nationales dans l'arbitrage domestique.

Dirigé par Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb, Dayıoğlu Law Firm &International ADR Center participe à l'arbitrage international à travers ses arbitres international ADR Panel tous les experts de l'Europe à l'Asie de l'Afrique à l'Amérique de partout dans le monde avec des accrédiatations internationales et une expertise, y compris CIArb (Chartered Institute of Arbitrators) et SIArb (Singapore Institute of Arbitrators).

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC est impliqué dans la résolution des litiges en tant qu'arbitre dans l'arbitrage international découlant du Règlement d'arbitrage de la CNUDCI, Règlement d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (Règlement d'arbitrage de la CCI), Règlement d'arbitrage de la LCIA, Règlement d'arbitrage de la SIAC, Règlement d'arbitrage du CIRDI, Règlement d'arbitrage du DIAC, Règlement d'arbitrage de la HKIAC, Règlement d'arbitrage de la CSC, Règlement d'arbitrage suisse international (SRIA), Règlement d'arbitrage TRAC, Règlement d'arbitrage cas, Convention de New York et d'autres dispositions internationales.

Notre Panel International de MARC

Dirigé par Maître Ece Dayıoğlu, FCIArb, FSIArb Dayıoğlu Cabinet d'Avocats et Centre International de MARC participe à la médiation et arbitrage international à travers ses médiateurs et ses arbitres de son Panel International de MARC tous les experts de l'Europe à l'Asie de l'Afrique à l'Amérique de partout dans le monde avec des accrediatations internationales et une expertise, y compris IMI (International Mediation Institute), SIMI (Singapore International Mediation Institute), CIArb (Chartered Institute of Arbitrators) et SIArb (Singapore Institute of Arbitrators).

CONTACT

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC
Perihan Sokak No: 4
34381, Sisli
Istanbul, Turquie
Tel: +90 212 230 30 32
Fax: +90 212 230 52 51
Email: info@dayioglulawfirm.com

Dayıoğlu Cabinet d'Avocats & Centre International de MARC
11, Boulevard Sébastopol
75001
Paris, France
Tel: +33 (0)7 81 73 38 98
Email: info@dayioglulawfirm.com